



SENSIBILISER LES JEUNES AUX LIBERTÉS ET DROITS FONDAMENTAUX

- CONCOURS DE PLAIDOIRIES -

Pour l'année scolaire 2024-2025, la LDH Lannemezan organise - pour la première fois - un **concours de plaidoiries** à destination de jeunes lycéennes et lycéens.

L'objectif de ce projet est de débattre avec les jeunes, citoyennes et citoyens de demain, de leur donner à réfléchir sur la société d'aujourd'hui et d'approfondir leur connaissance des droits fondamentaux. Cela leur permet de découvrir la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH), mais aussi de mieux connaître les institutions et les acteurs de la justice et du droit. Ils apprennent également à argumenter et plaider publiquement.

Pour mettre en place ce projet, les bénévoles de la section de Lannemezan bénéficient de l'expérience de plusieurs autres sections locales de la LDH qui organisent depuis plusieurs années des concours de plaidoiries sur leur territoire.

LYCÉES ENGAGÉS DANS LE PROJET

2 lycées sont engagés dans le projet : le lycée Michelet à Lannemezan (65) et le lycée de Bagatelle à Saint-Gaudens (31).

Dans le lycée Michelet, **8 classes** participent au concours (de la seconde à la terminale), sous la supervision de leurs professeurs de Lettres et d'Histoire-Géographie. Dans le lycée de Bagatelle, **5 classes** participent au concours (de la seconde à la terminale), sous la supervision de leur professeur de Lettres et d'Histoire-Géographie.

Ainsi, ce sont près de **400 élèves** qui vont prendre part au concours de plaidoirie.

LES ÉTAPES DU PROJET

- 1. septembre – novembre 2024**
Les bénévoles de la LDH rencontrent les professeurs et les élèves afin de leur présenter la DUDH, le travail de l'association et les modalités du concours. Les élèves, seuls ou en groupe, choisissent un sujet en rapport avec un des articles de la DUDH.
- 2. janvier – février 2025**
Un avocat et des comédiens interviendront auprès des élèves pour travailler avec eux l'art oratoire : comment maîtriser la parole, savoir argumenter, comment plaider publiquement, quelle gestuelle adopter, etc.

3.

février – mars 2025 : demi-finales

Au sein de chaque lycée, les élèves (ayant travaillé seul ou en groupe) présenteront leur plaidoirie devant leur classe, qui choisiront leur représentation en vue de la finale régionale.

4.

31 mars 2025 : finale régionale

13 lauréates ou lauréats (un pour chaque classe) participera à la finale régionale, qui se tiendra au cinéma Le Grand Rio, à Lannemezan.

Les lauréats de chaque établissement plaideront devant un jury président par un membre de la LDH et composé de six personnalités locales et/ou nationales, du monde de l'Education nationale et de la société civile.

Cette finale est publique, peuvent y participer les familles, amis, professeurs, avocats, élus, citoyennes et citoyens. Tous les élèves ayant participé au projet seront également présents pour soutenir les lauréats montant sur scène.

ATTRIBUTION DES PRIX ET DOTATION

Chaque élève qui participe au concours reçoit un diplôme d'Ambassadeur/Ambassadrice des Droits. Les lauréats de chaque classe sont récompensés par un lot (livre, bon d'achat...). Le jour de la finale des prix supplémentaires seront attribués aux meilleures plaidoiries, choisies par le jury.

PERSONNE DE CONTACT

Yvette Lesage, présidente de la LDH Lannemezan

Mail : yvette.lesage@orange.fr

Tél. : 06.14.51.62.01



Budget prévisionnel 2025 LDH Lannemezan

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
60 - Achats	900 €	70 - Vente de produits, marchandises	- €
achat de matières et fournitures	900 €		
61 - Services extérieurs	300 €	74 - Subventions d'exploitation	1 700 €
sous traintance générale	300 €	Etat	
locations			
documentation		Région Occitanie	500 €
divers			
62 - Autres services extérieurs	1 000 €		
rémunérations intermédiaires et honoraires		Conseil départemental des Hautes-Pyrénées	500 €
publicité, publication			
déplacements, missions	1 000 €	Mairie de Lannemezan	700 €
frais postaux et de télécommunications			
64 - Charges de personnels	- €		
rémunération des personnels		Autres financements	- €
charges sociales			
autres charges de personnel		75 - Autres produits de gestion courante	500 €
65 - Autres charges de gestion courante		autofinancement (dont cotisations et dons)	500 €
TOTAL DES CHARGES	2 200 €	TOTAL DES PRODUITS	2 200 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature	3 300 €	87 - Contributions volontaires en nature	3 300 €
secours en nature		bénévolat*	3 300 €
mise à disposition gratuite de biens et prestations		prestation en nature	
personnel bénévole*	3 300 €	dons en nature	
TOTAL	5 500 €	TOTAL	5 500 €

* Méthode de calcul pour la valorisation du bénévolat : les heures effectuées par les bénévoles sont estimées à 200 heures, valorisées à 16,5 € / heure. Il s'agit de la méthode de valorisation retenue par l'association au niveau national et qui apparait dans les comptes annuels et le rapport du commissaire aux comptes. Cette valorisation représente l'engagement important des bénévoles de la LDH, sans toutefois être exhaustive.

Ligue des Droits de l'Homme
Mairie de Lannemezan
Place de la République
65300 Lannemezan
06 14 51 62 01